

Je reprends la plume (ou le clavier) après deux mois finalement qui n'ont pas été de tout repos. Les sujets de réflexion de cet été étaient nombreux et leur approfondissement nécessaire. Je n'ai non plus été déçu par la rentrée des uns et des autres. Cependant, dans une France qui déprime à juste titre face aux difficultés économiques, une France qui doute d'aujourd'hui et de demain, je pense que les uns et les autres n'ont pas relevé l'appétit de gagner de nos sportifs dans tous les sports : football, athlétisme, natation, judo, équitation, basket.

J'ai vu une belle jeunesse voulant gagner et porter haut les couleurs de la France. Bravo à nos sportifs dont un certain nombre de militaires ! La France peut être fière de vous car vous redonnez de l'espoir en étant courageux, travailleurs, collectifs, déterminés à obtenir le succès par l'effort, en bref exemplaires.

Loin de ces compétitions pacifiques, la guerre est cependant revenue avec cette longue guerre en perspective contre les djihadistes. La France y participe déjà depuis un certain temps dans la zone sahélienne. Puis-je écrire que nous avons un ennemi maintenant bien identifié ? En effet, il n'est pas nécessaire d'être un Etat et donc un de ses ressortissants pour être qualifié d'ennemi surtout, si constitué en groupe armé, il cherche à détruire notre société.

## L'ennemi djihadiste

L'ennemi djihadiste est un sujet que j'ai souvent évoqué depuis le 17 mars 2013 dans le domaine de la sécurité extérieure ou même dans celui de la sécurité intérieure

1. [Billet du 17 mars 2013](#), « Toujours le Mali et toujours le budget de la défense » ;
2. [Billet du 12 mai 2013](#), « Gagner une guerre aujourd'hui ? » ;
3. [Billet du 5 août 2013](#), « Réflexions finales sur le Mali et un peu de prospective » ;
4. [Billet du 20 octobre 2013](#), « Serval efface Drakkar trente ans après » ;
5. [Billet du 30 mars 2014](#), « Reconquérir le domaine de la stratégie militaire » ;
6. [Billet du 11 mai 2014](#), « Un autre regard sur les insurrections » ;
7. [Billet du 15 juin 2014](#), « Retour à Serval, une menace djihadiste de plus en plus précise » ;
8. [Billet du 6 juillet 2014](#), « Quand la France n'aura plus peur de son ombre ».

Il est vrai que désigner un être, un groupe humain, un Etat comme « ennemi » inspire la crainte en démocratie. De fait, l'ennemi physique, humain sinon inhumain par ses actes existe malgré le refus de le voir, très souvent en raison d'attitudes politiciennes soucieuses de ne ni heurter ni de stigmatiser. Il est cependant temps de se réapproprier sans complexe la notion d'ennemi, de bien comprendre de qui nous sommes l'ennemi, de le nommer sans ambiguïté afin de savoir comment le combattre et surtout le défaire même si ce sera une tâche de longue haleine.

Mais l'avons-nous identifié dans nos réflexions stratégiques passées et notamment à travers les différents « Livre blanc » sur la défense ? Pas vraiment. D'ailleurs, aucun des discours annuels depuis 2008 du président de la République aux ambassadeurs, que ce soit Nicolas Sarkozy ou François Hollande, ne se réfère au djihadisme ou à l'Islam radical. Seuls existent des groupes terroristes qui justifieraient toute stratégie et toute action. N'avons-nous pas fait preuve d'aveuglement, sinon d'angélisme malgré les signes annonciateurs ?

## L'absence d'ennemi dans les « Livre blanc »

De fait, malgré des « Livre blanc » qui auraient dû l'identifier, l'ennemi n'existe pas pour la France. Son absence n'est certes pas récente. Les « Livre Blanc » de 1994, de 2008 et de 2013 n'emploient pas le terme « ennemi », privilégient celui d'adversaire, évoquent essentiellement les risques et les menaces devenus la norme pour ne désigner personne. Le Livre blanc de 2013 se limite même à évoquer seulement, à une reprise, la radicalisation ou l'auto-radicalisation d'un adversaire potentiel.

Ce qui est intéressant est que le terme « ennemi » est quant à lui utilisé dans les débats du tome 3 qui accompagne le Livre blanc de 2008. Le politique a choisi de ne pas avoir d'ennemi mais les autorités qualifiées ou morales n'ont pas eu cette restriction. Or, ce choix politique rend toute mobilisation et tout engagement bien difficiles. Il entretient un flou qui empêche toute distinction entre le bien et le mal, la loyauté et éventuellement la trahison qui, abritée derrière la liberté de conscience et d'autres libertés individuelles, s'insinue peu à peu au sein des sociétés occidentales.

Dans le corpus doctrinal militaire qui décline les « Livre blanc » pour l'emploi des forces, aucun concept d'emploi des forces ne retient un quelconque ennemi ou n'emploie le terme sauf une fois dans celui de 2010. Certes, l'émergence d'un islam plus radical est soulignée dans les concepts d'emploi des forces de 1994 et de 2010 mais celui de 2013 exclue toute référence à un agresseur particulier. Reste un adversaire aux formes multiples et aux modes d'action variés. Le terrorisme lui-même y est d'ailleurs pratiquement un « acteur » inexistant. Les forces armées n'ont pas d'ennemi alors que leur préparation et leur existence ont pour objet d'y faire face.

La doctrine interarmées d'emploi des forces de 2011 redonne heureusement sa place à l'ennemi et ce document n'a pas été réécrit depuis. Le terme d'ennemi n'est donc pas totalement banni du corpus doctrinal militaire. Il y est défini avec bon sens (Merci Randal) comme « *Partie aux intentions délibérément hostiles qui, manifestant une volonté et une capacité de nuire, est combattue, si nécessaire, par l'emploi de la force* ». Rassurons-nous, la notion d'ennemi n'est pas totalement éradiquée... mais presque !

Pourtant, nommer l'ennemi ne signifie pas faire preuve d'intolérance, de racisme, de xénophobie. Cela ne signifie pas discriminer, stigmatiser, mépriser. Nommer l'ennemi au contraire est la prise de conscience réaliste de celui qui peut nuire gravement à la survie de nos institutions et de la Nation. En ce sens, cette identification donne une réalité physique sans ambiguïté à la menace. Elle permet la sensibilisation et la préparation morale du citoyen et du soldat.

Cette perception de l'ennemi doit être partagée par le plus grand nombre. Elle doit aussi être assumée quelle que soit la tendance du gouvernement en place. Le dissimuler derrière le terme de « terroriste » me paraît une approche dangereuse pour l'issue du combat avec une judiciarisation et une « policarisation » préoccupantes en démocratie.

## Une policiarisation préoccupante du contre-terrorisme

Ce glissement peut sans doute être daté de 2005 avec la publication du « *Livre blanc du gouvernement sur la sécurité intérieure face au terrorisme* » (Cf. La Documentation française, 18 mai 2005) par le ministre de l'intérieur de l'époque. Président de la République, Nicolas Sarkozy en fait le cœur d'une stratégie sécuritaire, sinon policière aussi bien à l'extérieur des frontières nationales qu'à l'intérieur, créant ce continuum entre la sécurité intérieure et la sécurité extérieure dont je doute en partie de la pertinence. Cependant l'ennemi est clairement nommé, l'Islam radical et le djihadisme. La déclinaison de la lutte contre le terrorisme quelques mois plus tard par le ministère de la défense sera néanmoins un document sans ennemi même s'il faut lutter contre le terrorisme « islamiste ».

Aujourd'hui, l'ennemi réel et non le terroriste devrait être au cœur de tout Livre blanc. Or, nos « Livre blanc » ont non seulement effacé l'ennemi mais aussi celui qui apparaît comme notre ennemi réel d'aujourd'hui, le djihadiste. Autant le SGDNS évoquait cette menace dans son rapport préparant le Livre blanc de 2013 (*La France face aux évolutions du contexte international et stratégique*, 3 avril 2012), certes avant les élections de 2012, autant le Livre blanc de 2013 a évacué totalement cette menace. En 160 pages, les termes de « djihadiste », de « djihadisme », d'Islam ou de « musulman » ne sont pas cités. Seules demeurent les références à la « radicalisation » ou à l'« auto-radicalisation ». De fait, l'ennemi a été ignoré dans son expression politique. Aujourd'hui, il est là et nous rappelle avec une violence extrême son existence menaçante pour nos libertés et notre sécurité.

Alors que l'extrémisme religieux a été identifié comme menace depuis le Livre blanc de 1994, le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif se sont certes inquiétés du phénomène depuis peu, sans doute par la force des choses : rapport du Sénat sur le renforcement de la lutte contre l'apologie du terrorisme sur internet (4 juin 2014), proposition de loi sur la déchéance de la nationalité française pour le combattant français djihadiste (11 juin 2014), demande de la commission des lois de l'Assemblée nationale pour créer une commission d'enquête sur l'organisation et les moyens de la lutte contre les réseaux djihadistes en France et en Europe (4 juin 2014), projet de loi du 10 juillet 2014 contre le recrutement djihadiste et surtout l'accès aux théâtres d'opération qui sera débattu dans l'urgence dans le cadre de la lutte contre le terrorisme les 15 et 16 septembre 2014 par l'Assemblée nationale.

Il faut toutefois souligner qu'à l'origine ces combattants allaient en Syrie sans que cela ne soit considéré comme une menace. Ils combattaient le régime de Bachar le-Assad... Donc tout allait bien, reconnaissons-le. La fin de l'angélisme donc ? Sans doute mais n'est-ce pas trop tard ?

Enfin, une démocratie occidentale ne peut se limiter à lutter contre le djihadisme sans combattre son idéologie qui en est le fondement. Aujourd'hui, l'islamisme radical s'appuie sur un Islam, apparemment mal compris par ses plus ardents prosélytes mais dont les déviances sont peu ou tardivement dénoncées par une partie de la communauté musulmane. Il appuie sa guerre sainte sur les techniques de la guérilla, du terrorisme, sinon de la subversion qui sont les modes d'action traditionnels des mouvements idéologiques.

Il pratique avec aisance l'art de la propagande pourtant dénoncé depuis la guerre en Afghanistan. Il a parfaitement compris que l'information mondialisée était sa meilleure arme

contre l'Occident et qu'il pouvait mobiliser les diasporas notamment au nom de la discrimination supposée envers l'Islam. Une laïcité active qui dépasse le simple « vivre ensemble » doit donc être mise en œuvre.

### **Pour conclure**

Notre démocratie a un ennemi et cela n'est pas antinomique avec nos principes. Notre ennemi existe. Il est djihadiste, il est un combattant fanatique, pas toujours un « terroriste » et il méprise nos valeurs. Il nous faut donc construire un rapport de force qui lui indique clairement le risque majeur qu'il prend en nous étant hostile. Encore faut-il que notre détermination soit au rendez-vous.

En engageant la France à la guerre en Irak contre l'Etat islamique, le président de la République a donné ce signe fort de notre détermination et à ce titre un changement de cap positif. La guerre sera cependant longue. L'information dévoilée par le Point (Cf. [Le Point du 12 septembre 2014](#)) sur le soutien de François Hollande à l'élimination physique d'un chef djihadiste somalien conforte aussi cette volonté de fermeté. Nul doute que les assassinats d'otages auront aussi leur juste réponse.

Il faudra cependant faire face avec autant de détermination aux répercussions qui surviendront sans aucun doute dans le futur. Les armées devront alors trouver toute leur place dans cette stratégie d'action globale et pourquoi pas, se réorganiser en vue d'une nouvelle stratégie militaire dans la durée, axée sur le contre-terrorisme et la contre-insurrection, l'Etat islamique étant à la base une insurrection. Enfin, cette longue guerre pourra-t-elle s'affranchir à terme d'une action au sol ? A voir.